

# Plusieurs dizaines d'hectares de vignes de crus célèbres dévastés en Beaujolais en quelques instants par une tornade de grêle Près de 10 hectares de Fleurie détruit à plus de 80 % Le Moulin à Vent sérieusement touché également

**Par P. TOUZOT**

MACON. — Hier matin que ce fut à Chenas - Romanèche-Thorins ou Fleurie partout les enjambeuses sulfateuses menaient la ronde dans les hectares de vignes sinistrées.

En effet si pour certains viticulteurs, particulièrement pour ceux dont les vignes sont situées au hameau de Vivier à la limite de Romanèche et de Fleurie, la récolte 70 est anéantie et celle de la saison prochaine fortement com-

promise, ce n'est pas le moment de lamenter et malgré toute la peine ressentie par les sinistrés (certains au soir de la catastrophe ont pleuré) il leur faudra travailler doublement pour sauver les ceps de la maladie et remonter la terre qui, emportée par les eaux a dévalé sur les chemins et dans les prairies situées en contrebas.

M. Albert Gueydier, gagé nous a montré une de ces vignes détruite à 100 % où le spectacle offert est désespérant, partout les feuilles hachées jonchent le sol laissant apparaître les sarments que la violence de l'orage a brisés ou attaqués détruisant pour la plupart l'œil qui fait la récolte de l'année suivante.

Les vigneron qui sulfatent depuis 5 heures du matin nous ont dit que si cette calamité s'était produite une semaine plus tard la catastrophe aurait été moindre car les vignes auraient été liées et de ce fait les jeunes grappes protégées des grêlons qui ont pu atteindre la grosseur d'un œuf de pigeon et dont la violence reste imprimée sur les « Echallas ».

Une telle catastrophe ne s'était pas vue depuis 1920 au dire des viticulteurs.

Rassurons tout de même les dégustateurs de Moulin à Vent et de Fleurie, ce n'est qu'une partie des vignes qui est endommagée, s'étendant à cheval sur les 3 communes de Chenas faiblement at-

teinte, Romanèche où les taux avancés par les producteurs ne dépassent guère 50 % et Fleurie dont le hameau « Le Vivier » est détruit presque à 100 %.

A ce triste bilan il ne faut pas oublier les habitants du hameau de la « Rivière » qui ont vu déferler dans leurs caves, cours et rez de chaussée jusqu'à 50 cm d'eau qui, lorsqu'elle s'est retirée a laissé sur place boue et gravier occasionnant de la sorte d'important dégâts aux habitations.

Avant de pouvoir chiffrer exactement le montant des dégâts il faudra encore attendre quelques jours afin de connaître l'évolution prise par les restes des vignes : pourriture et maladie ou repousse.



Deux vigneron examinent les dégâts causés par la grêle